



Les élèves et les directeurs des écoles d'ingénieurs, de commerce et de management dévoilent leur nouveau programme de prévention

Paris, décembre 2012. Samedi **8 décembre 2012**, le **BNEI** (Bureau National des élèves Ingénieurs), la **CDEFI** (Conférence des Directeurs des écoles Françaises d'Ingénieurs), la **CGE** (Conférence des Grandes écoles) et le **BNEC** (Bureau National des élèves en écoles de Commerce) ont présenté une **nouvelle démarche prévention** dédiée aux écoles d'ingénieurs, de commerce et de management.)

La démarche Prévention

Il s'agit des problématiques de prévention liées aux usages et aux **comportements à risques** associés aux activités festives et aux **conduites addictives**, à l'interdiction du **bizutage**, à l'**organisation responsable d'événements** étudiants et à l'**hygiène de vie** des étudiants.

Sensibilisés depuis de nombreuses années à la gestion des risques en milieu étudiant, les signataires présentent **une démarche globale en 3 étapes** fondée sur une charte commune rationalisée en 7 principes. Celle-ci s'appuie sur un dialogue permanent et transparent entre Président du Bureau des Élèves et Directeur d'école. Chacun des principes exposés dans la Charte est accompagné d'**indicateurs de performance et de méthodes** permettant leur **application efficace et quotidienne** au sein des établissements.

Les quatre signataires réaffirment ainsi leur volonté d'agir de façon concertée en faveur d'une lutte efficace contre les usages et comportements à risques liés aux activités festives et aux conduites addictives susceptibles d'exister dans une démarche globale de prévention basée sur les bonnes pratiques des Grandes écoles.

Vous trouverez la charte et la démarche sur les sites internet suivants :

<http://www.cpas1option.com/la-demarche>

<http://www.cpas1option.com/la-charte>

À propos de la CDEFI La Loi LRU du 10 août 2007 prévoit, dans son chapitre III, qu'il existe en France deux conférences représentatives et consultatives en matière d'enseignement supérieur et de recherche: la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Présidents d'Universités (CPU). **Avec cette disposition, la France a décidé de mettre en valeur à l'échelle internationale un secteur fort et historique de son dispositif d'enseignement supérieur et de recherche : ses écoles d'ingénieurs.** La Loi, confirme par ailleurs, les termes du décret du 11 avril 2006 (article 36) qui a ouvert la CDEFI à l'ensemble des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Fondée en 1976, la **CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)** réunit l'ensemble de Directeurs des établissements ou composantes d'établissement, publics ou privés, habilités par la **Commission des Titres d'ingénieur (CTI)** à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'Ecole française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contacts presse CDEFI, Agence Noir sur Blanc :

Corinne Robert, 09 70 44 89 12, crobert@noirsurblanc.com

Sandra Ammara, 01 41 43 72 74, sammara@noirsurblanc.com